



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de
Goise – Champommier – Champclairot

Jeudi 19 octobre 2017 – 20h00 - 22h30

Maison de quartier de Goise

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédacteur : Mathieu Jacquemin

Co-Présidente élue : Christine HYPEAU.

Elus municipaux : Romain DUPEYROU ; Marie-Paule MILLASSEAU ;

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, Cheffe de Service Proximité et Relation aux Citoyens ; Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur de la participation citoyenne

Membres : Claudie BRUNET ; Claudie CAILLE ; Fabrice CARDIN ; Thierry CLABAUT ; Jean DEFOUR ; Aurore DROCHON ; Jean-Michel FAZILLEAU ; Valérie FAZILLEAU ; Stéphanie GILA ; Christian GOICHON ; Christian GOUIN ; Magali HAUTENAUVE, Pascale HEURTEAU ; Catherine LERAT ; Marylène MAINSON ; Christian PEQUIN ; Marie-Bénédicte PIENS ; Marie-Françoise PRONOST ; Claude RAYMOND ; Stéphane SENE ; Jacques TAPIN ; Michèle VALIN ; Pascal VEQUE.

Excusés : Marc BILLARD ; Elisabeth BEAUVAIS.

Public : 4 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres 2
 2. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier 2
 3. Installation du nouveau Conseil de quartier 3
 4. Commissions et groupes de travail thématiques 4
 5. Informations sur les projets en cours 5
 6. Questions diverses 6
 7. Prochains rendez-vous 8
-

1. Accueil et présentation des membres

Par Christine HYPEAU, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

Christine HYPEAU, remercie pour leur engagement les conseillers s'étant impliqués sur la première « mandature » des conseils de quartier de 2014 à 2017, pour leur travail en commission, leurs réalisations. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et plus particulièrement aux nouveaux venus.

Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, procèdent à une présentation croisée (des binômes de présentation, chacun présente son voisin après une petite discussion) lors d'un tour de table.

2. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Vos interlocuteurs privilégiés pour l'ensemble du dispositif participatif :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE ;
- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE ;
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET
- **Marc MONNERIE**, Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens
- **Lydie SENELIER**, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel
- **Bénédicte GABRIEL**, cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens

2.4 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

3. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présentée par Romain DUPEYROU Conseiller municipal et Christine Hypeau, Co-présidente élue.

3.1 – Rappel : les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

3.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Les candidats à la co-présidence : - Monsieur Jacques TAPIN, seul candidat.

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Résultats du vote : 23 votants
21 voix – Jacques TAPIN
1 voix – Marie-Françoise PRONOST
1 bulletin blanc

Monsieur Jacques TAPIN est élu Co-président habitant à l'issue du renouvellement du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

4. Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet. De manière autonome, ils se réunissent pour travailler sur les thématiques choisies. Ils peuvent faire appel en cas de besoin au Coordinateur du conseil de quartier qui pourra faire le relais auprès de services pour des demandes d'informations, et aussi le cas échéant, aux Élus du Conseil municipal.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine matériel et immatériel du quartier.*

5.1 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

<u>Commission Cadre de vie</u>	<u>Commission Animation</u>	<u>Commission Écologie urbaine</u>
<ul style="list-style-type: none">• Jean Defour• Catherine Lerat• Thierry Clabaut• Pascale Heurteau• Christian Gouin• Fabrice Cardin• Claudie Caille• Claude Raymond• Christian Pequin• Marc Billard	<ul style="list-style-type: none">• Claudie Brunet• Marie Françoise Pronost	<ul style="list-style-type: none">• Marie Bénédicte Piens• Christian Goichon• Michèle Valin• Pascal Vèque• Marie-Françoise Pronost• Marylène Mainson• Stéphanie Gila• Magali Hautenauve• Aurore Drochon

Les commissions lors de leur première réunion auront pour entre autres la mission de désigner une personne référente. Les référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

5. Informations sur les projets en cours

Présentées par Mathieu Jacquemin, Coordinateur de la Participation Citoyenne.

Ces dossiers ont été impulsés dans le cadre des actions du conseil de quartier avant le renouvellement. Lors des prochaines rencontres des commissions, il sera pertinent de les reprendre pour envisager de manière collective les suites données.

4.1 – Projet du Réseau Fraternel

- Un projet à l'initiative du CCAS pour rompre les situations d'isolement des personnes, une idée à intégrer à nos projets.
- A l'occasion de la fête des Champions du CSC 2 Champs, qui se tiendra le vendredi 22 décembre, appel à bénévoles pour accompagner des personnes à cette fête.
- L'isolement n'est pas lié à une catégorie d'âge ou de personnes, l'objectif est d'aborder cette thématique au sens large dans le périmètre du quartier.

4.2 – Le square Germaine Clopeau

- Des travaux ont débuté sur l'aire de jeux « ouest ».
- Peut-on repenser cette zone avec ses utilisateurs et ses projets ?

4.3 – Point sur les projets immobiliers

- Rue Baujet, la ville restera vigilante sur la mise en place du sens unique travaillé en commission.
- Le service Urbanisme fera une intervention au prochain conseil de quartier pour présenter les prochains projets identifiés sur le quartier.

4.4 – Commission Écologie urbaine – Bilan de la 9^{ème} édition du Troc au Jardin

- Bilan de cette 9^{ème} édition à faire et projet pour la 10^{ème} à commencer à construire le plus tôt possible, dans la mesure où il pourrait y avoir une configuration différente pour les 10 ans.
- L'écologie urbaine, ce n'est pas que l'évènement du Troc au Jardin, il y a beaucoup de choses à proposer et à développer. Ont été évoqués lors de la réunion différents projets initiés par les membres du conseil de quartier : projet de pelouses fleuries, marché sylvestre lors de Teciverdi 2010, Opération Jardins de trottoirs dont l'idée avait germé dans le quartier avant d'être étendue à l'ensemble de la ville par la municipalité,...

4.5 – Les projets de voirie

- Avenue de Limoges, après réflexion des élus et des services techniques, la séparation des usages par côtés ne sera pas expérimentée, jugée trop dangereuse. Les services techniques continuent à envisager des solutions sécurisées.
- Rue Pierre Chantelauze, le mur de soutènement est construit, les prochaines phases de réalisation, qui consistent en l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé sont programmées à partir de 2018 (sous réserve du vote du budget).

- Rue Valentin Haüy, l'aménagement travaillé par le conseil et mis en place en juin dernier par les services techniques est opérationnel et semble bien intégré.

4.6 - Boite(s) à livres sur le quartier

- Le Lion's club est partenaire de la ville pour la mise en place de Boîtes à livres dans les quartiers.
- Le CSC 2 Champs nous a confirmé son intérêt pour pouvoir disposer de l'une d'entre elles sur le square Germaine Clopeau, reste à définir l'emplacement exact pour faciliter son utilisation.
- Si l'on veut doter le quartier de plusieurs boites, emparons nous du sujet pour voir quels sont les possibilités d'en disposer plusieurs sur les endroits fréquentés du quartier, comment les faire fonctionner et les entretenir, etc.

6. Questions diverses

Les questions ont été posées par le public et les conseillers de quartier. Les réponses ont été apportées par Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU et Romain DUPEYROU, Élus municipaux et par le service Proximité et Relation aux Citoyens

➤ Aire de jeux – Rue de la Perche.

Un problème d'incivilité qui reprend sur cette zone, où des adolescents « squattent » les jeux destinés aux enfants plus jeunes et où les « confrontations » avec les parents de ces derniers sont sujettes à tensions. Un aménagement supplémentaire, l'intervention de la médiation sociale ou un travail en relais avec l'établissement scolaire à proximité sont-ils à envisager. Le service Proximité et Relations aux citoyens va vérifier dans quelle mesure les services Médiation sociale du CCAS et éventuellement de la Police municipale sont sensibilisés à ce phénomène. Dossier à aborder par la commission cadre de vie ?

➤ Relais d'information : Le CSC 2 Champs pourrait proposer des animations sur les samedi matin, sur des thématiques variées (couture, jardin, etc..).

➤ Suite au temps fort du 03 octobre, est-il possible d'avoir un compte-rendu ?

Le service PRC a produit un compte-rendu, celui-ci est considéré comme un document interne.

➤ Antenne relais – Avenue de Limoges

Où en est l'opérateur sur son projet, quel positionnement de la collectivité et quel développement à attendre ?

Pour mémoire une antenne relais devait s'installer au carrefour de l'Avenue de Limoges et de la rue des Fiefs. L'action du Conseil de quartier et de la Municipalité, initiée par la mobilisation des riverains, a permis de faire redéfinir son projet à l'opérateur, et plus globalement d'élaborer une charte relative à l'implantation des antennes de téléphonie mobile sur le territoire niortais. Cette charte a instauré une commission consultative de suivi qui a pour rôle de veiller à la bonne application de la présente Charte et d'examiner les questions relatives au déploiement des antennes-relais ainsi que les demandes de la population. Elle constitue un espace de dialogue et de proposition sur les questions relatives au déploiement de la téléphonie mobile. Les co-présidents élus et habitants siègent au sein de cette instance.

Il n'est pas prévu que l'opérateur place une antenne sur ce site, des négociations foncières sont toujours en cours avec la SAFER pour un positionnement plus éloigné des habitations.

➤ Panneau d'affichage lumineux – Avenue de Limoges

Sur ce même site, une rumeur évoque l'implantation d'un panneau d'affichage publicitaire lumineux pouvant diffuser des vidéos et des animations.

Les élus n'y sont pas favorables et se veulent rassurants. Le contexte écologique et la pollution lumineuse sont des critères encadrés sur le territoire de la Ville et les initiatives des régies publicitaires ne peuvent pas s'en affranchir. Le service se renseigne et apportera une réponse dans les meilleurs délais.

➤ Panneaux d'affichage libre – avenue de Limoges.

Ce panneau se trouve dans un état de délabrement assez avancé.

Le service va faire le point avec le service concerné pour partager cet état des lieux. L'affichage libre répond du domaine réglementaire et un travail de mise en conformité est en cours afin que chaque niortais se trouve à moins d'1 kilomètre d'un panneau d'affichage libre. Peut-être que la révision de ce panneau fait partie de ce programme de mise en conformité.

➤ Sur la qualité et la répétition des publicités aux abords et dans la ville ?

La municipalité ne peut rien imposer aux régies en termes de répétition de publicité (souvent présentes dans le cas d'opération commerciales. Elles sont exposées sur un réseau privé.

➤ Une étude est en cours sur les abords des accès de la Gare SNCF, le sujet de l'accès au quartier, qui lui est limitrophe sera-t-il étudié ?

C'est la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) via sa compétence en termes de transports qui procède à cette étude et à cette enquête. Il semble que le projet est en phase d'étude des besoins, dans le cadre d'une réflexion sur le long terme des abords de la gare pour en faire un lieu adapté aux multiples modes de transports. Les services de la CAN viendront présenter ce projet en amont et en temps voulu, mais il s'inscrit sur une temporalité à long terme.

➤ Lors du temps fort il a été évoqué la place du vélo dans la ville, quels sont les projets de la municipalité pour le reste du mandat ? Est-il possible de procéder à des aménagements simples du type installation de parkings à vélo supplémentaires? Pour exemple, les abords du marché sont « bondés » le samedi et le dimanche.

C'est un sujet large sur lequel est impliquée la municipalité, avec comme toujours la limite de ses capacités budgétaires. Pour les élus et les techniciens, ce thème du développement de l'usage et de l'amélioration des conditions de circulation pour ce mode de déplacement représente un travail important. Sur les nouveaux aménagements, quand les conditions techniques le permettent, ils travaillent à apporter des solutions qui facilitent les liaisons douces. Grâce au travail en commun avec notamment l'association VillOvélo, quand les conditions ne le permettent pas, les services de la ville conseillent des itinéraires bis ou programment des aménagements légers. La proposition d'aménagements supplémentaires est à étudier sur le site du marché, ce qui est bon signe c'est que la saturation temporaire des équipements existant prouve que le développement de l'usage est une réalité.

➤ Le civisme, les relations vélo-piétons et le code de la route, des thèmes à développer ou à porter au niveau inter-quartier, avec les assureurs ?

Les conseils de quartier peuvent tout à fait se saisir de ces thématiques.

➤ Pont SNCF rue de Goise : peut-on essayer de voir quels aménagements pourraient garantir la sécurité des piétons ? Les bus et voitures frôlent ceux qui y traversent.

Il faut se saisir du sujet, avec la difficulté que ces ponts sont la propriété de Réseau Ferré de France et que le travail, de négociation notamment, peut prendre du temps.

➤ Suite aux travaux des concessionnaires, les voiries, trottoirs ou autre sont rebouchés de façon aléatoire, et les investissements de la collectivité perdent en qualité, ne sont parfois même plus praticables. Idem pour les propriétés privées qui jouxtent ces travaux.

Les services sont alertés sur ce problème et sont en cours de réorganisation pour affiner le suivi des états des lieux des travaux des concessionnaires.

7. Prochains rendez-vous

La prochaine réunion plénière du Conseil de Quartier est fixée au :

Jeudi 1^{er} février 2018 au CSC de Goise, rue Massujat, à 20h00.

Réunion du bureau du Conseil de quartier (Co-présidente élu et Co-président habitant et référents des commissions),

A définir semaine n°3 - 2018 du 15 au 19 janvier

- Commission Cadre de vie - mardi 28 novembre 19h00
Salle polyvalente du CSC Champclairot-Champommier.
- Commission : Écologie Urbaine – mercredi 29 novembre 20h00
Local du 115 rue de la perche.
- Commission Animation: rencontre à mettre en place